



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

08 novembre 2019

Conseillers en investissements participatifs (CIP) : chiffres clés 2018

L'AMF publie pour la première fois les chiffres clés annuels des conseillers en investissements participatifs. L'AMF constate que le nombre de projets financés est en augmentation de 24% par rapport à 2017 et il ressort que les émissions obligataires l'emportent largement sur les investissements en capital avec 75 % du total des fonds levés par les plateformes. Par ailleurs, le nombre des demandes d'immatriculation est stable et atteint 11 CIP en 2018.

Les financements de projets en augmentation de 24%

En 2018, les plateformes CIP et les prestataires de services d'investissement (PSI) ont financé 944 projets, soit une augmentation de 24 % par rapport à 2017. Le montant total des projets ainsi financés s'élève à 324,8 millions d'euros en 2018, soit 63% d'augmentation par rapport à 2017.

Le montant des projets remboursés a atteint 83,2 millions d'euros et les pertes certaines enregistrées en 2018 par les investisseurs s'élèvent à 5,1 millions d'euros. À ce sujet, l'AMF rappelle aux investisseurs que l'investissement participatif comporte des risques de perte en capital et de liquidité qu'il est nécessaire d'appréhender avant toute souscription.

Une majorité d'émissions obligataires

Les émissions obligataires l'emportent largement sur les investissements en capital avec 75 % du total des fonds levés par les plateformes. Le moindre succès des actions provient sans doute des craintes des investisseurs quant aux possibilités de cessions des titres.

La part du secteur immobilier poursuit sa croissance en 2018 et s'élève à 62 % du total des financements collectés au 31 décembre 2018 contre 55 % en 2017 et 50 % en 2016.

Zoom sur la source des données utilisées

Chaque année, les CIP et les PSI ayant une activité de financement participatif remplissent et adressent à l'AMF une fiche de renseignement sur leurs activités, leur organisation et leur situation financière. À partir de ces données, les services de l'AMF ont ainsi dressé les constats détaillés dans le document « Chiffres clés 2018 » publié ce jour.

En savoir plus

- ↳ Chiffres clés 2018 des conseillers en investissements participatifs (CIP)

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ COMMISSION
SANCTIONS

SANCTIONS & TRANSACTIONS

28 avril 2022

La Commission des sanctions de l'AMF sanctionne un conseiller en investissements financiers et son dirigeant pour des manquements à leurs obligations professionnelles



ACTUALITÉ

CONSEIL EN INVESTISSEMENT

06 avril 2022

Conseil bancaire : comment se passe la commercialisation des produits financiers ?



ACTUALITÉ

MIF

22 février 2022

L'ESMA consulte sur certains aspects des exigences en matière d'adéquation de la directive MIF2



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02